

Introduction

La « question rom » est apparue dans le paysage socio-médiatique français il y a une quinzaine d'années. Non que les Roms n'aient pas existé aux yeux de la population majoritaire dans la période précédente, mais ce groupe ne constituait pas jusqu'alors un « problème social », au sens de Daniel Cefaï (1996). C'est avec l'arrivée de migrants pauvres venus d'Europe de l'Est, très visibles dans l'espace public, que ce label ethnique a été remis au goût du jour par des acteurs politiques, la société civile, les médias, pour devenir une référence communément partagée au cours des années 2000. Cette population polarise simultanément les craintes liées aux migrations économiques et à la menace qu'elles feraient peser sur le système social français, les réticences à l'égard de l'élargissement progressif de l'Union européenne aux confins de l'Europe et les inquiétudes face à l'augmentation de la précarité extrême dans un système socio-économique de plus en plus inégalitaire. Mais ces tensions s'expriment sur un mode culturaliste : c'est à leurs mœurs et leurs préférences culturelles que l'on attribue la mendicité de ces migrants démunis ou la résurrection des bidonvilles aux portes des grandes agglomérations. Comment ce référent ethnique ancien, aux contours flous, quelque peu désuet, est devenu un outil de lecture du social incontournable dans le débat public en Europe occidentale, et en particulier en France, en moins deux décennies ? Voilà le sujet abordé dans les lignes qui suivent.

La recherche présentée porte une attention fine aux questions de classification sociale, de frontières et d'ethnicité et tente de

saisir le devenir de ces processus dans la migration à travers l'Europe. La population dont on parle est communément labélisée « Tsigane » dans son pays d'origine, la Roumanie, où elle est perçue comme indigente et marginale. Peu importe la réussite sociale de certains, les Tsiganes constituent le parent pauvre et, lorsqu'ils émigrent, apparaissent pour beaucoup comme la honte du pays. Cette image est notamment liée à la servitude très tardive de ce groupe dans plusieurs provinces roumaines et à un faible désenclavement social depuis lors. Lorsque ces personnes, en quête de meilleures conditions de vie, migrent vers la France, elles restent marquées par cette stigmatisation et certaines de ses incidences en termes identitaires. Mais l'évolution de l'environnement par la migration, le passage d'un État structurellement multi-ethnique à une République qui se prétend aveugle aux origines, la rencontre avec des militants de la cause rom transeuropéenne, la confrontation avec la société française dans sa diversité et la découverte d'une autre xénophobie, interrogent leur assignation catégorielle et tendent à redéfinir le jeu des appartenances.

En France, les médias et les politiques abordent majoritairement ces migrants par le prisme ethnique. On montrera pourtant que l'ethnicité n'est pas seule en cause dans leur maintien à l'écart de la société dominante. Selon les situations et leurs interlocuteurs, les personnes étudiées sont perçues comme Roms (label associé à de multiples représentations, depuis le voleur de poule à l'Esméralda libre et séduisante de Victor Hugo¹), pauvres, étrangères, sans-papier, SDF, en insertion sociale, etc. L'analyse propose de saisir la mesure dans laquelle l'attribution de ces diverses caractéristiques renvoie à des groupes sociaux et des imaginaires qui déterminent le cours des interactions. On examine ce que les sujets eux-mêmes

1. Sur l'imaginaire romantique associé au mythe rom voir par exemple l'exposition *Bohèmes* présentée à Paris au Grand Palais du 26 septembre 2012 au 14 janvier 2013 [<http://www.grandpalais.fr/fr/evenement/bohemes>], consulté le 6 février 2018.

font avec ces catégorisations, comment ils les portent, tentent de s'en affranchir ou au contraire les investissent à partir de motivations diverses. Car s'il ne fait pas de doute que ces catégories préexistent aux individus et qu'ils ne peuvent les occulter, il apparaîtra qu'ils en sont également le ferment et contribuent à les façonner.

Partant d'une réflexion sur l'identité, on s'intéresse à la superposition de frontières de natures diverses, aux acteurs et aux activités qui les maintiennent et les font évoluer de façon à discerner les processus sociaux qui se cachent derrière cette nouvelle composante de la société française que seraient les « Roms ». En ce sens, le propos vise moins à contribuer au champ des études tsiganes, dans lequel on puisera de nombreuses connaissances, qu'à mettre à l'épreuve les apports de la sociologie des relations interethniques et, plus récemment, celle des frontières sociales. La mobilité de notre population d'étude conduit non seulement à suivre les questions identitaires d'un cadre national à un autre mais insère également ce questionnement dans le paysage transnational européen. Si des préjugés sur les Roms existent partout sur le continent (ce pourrait même être la principale caractéristique commune de cette population), les mouvements de défense des Roms, leurs discours et leurs ressources, se déploient et circulent à cette échelle, faisant notamment de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe des institutions incontournables. Ils s'inspirent également parfois d'autres mouvements de défense des minorités et puisent alors dans un répertoire mondialisé. Dès lors, même si l'espace national français est important dans cette recherche, il ne constitue nullement les limites du regard, lequel articule plusieurs échelles d'observation.

L'enquête qualitative de trois années menée auprès d'habitants roumains de squats et de camps-bidonvilles dans les Alpes-Maritimes inscrit l'analyse dans un territoire local. Bien que situé dans un contexte sociopolitique donné – qu'il conviendra de préciser – celui-ci n'est pas spécifique en soi ; il a vocation à observer de

quelle façon les choses se jouent au niveau micro sans les déconnecter de leur cadre plus large, notamment de la tension entre une influence multiculturaliste (ou différentialiste) favorisée par les institutions européennes et le contexte français fait de principes universalistes et de retour de la question raciale (Fassin et Fassin, 2006). Le jeu d'échelle auquel se prêtent les observations vise à saisir les effets de la politique, au sens premier du terme, sur la vie quotidienne des personnes. Le local n'est pas ici seulement perçu comme une « modulation particulière » du global (Revel, 1996) mais, en faisant évoluer la focale du niveau macro (européen) vers le micro (niçois), on cherche à aborder la continuité d'un processus à diverses échelles. On entend analyser, d'une part, comment « le haut », les structures, les gouvernants et les élites émancipées, conditionnent l'activité quotidienne au plus bas des hiérarchies sociales, mais également examiner, d'autre part, comment ces deux niveaux communiquent et s'interpénètrent ou se distancient au cours de multiples interactions.

UNE CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DES FRONTIÈRES

Depuis une vingtaine d'années, la remise en cause de l'État-nation comme cadre indépassable de lecture de la réalité sociale, portée notamment par les études transnationales, conduit à en réinterroger chacun des termes. En effet, le dépassement du nationalisme méthodologique ne consiste pas à occulter l'État dans l'analyse mais plutôt, ne le considérant plus comme premier, à le traiter comme un des éléments, parmi d'autres, qui contribue à façonner la réalité sociale (Dumitru, 2014). Suivant cette logique, on questionne le rapport à l'État en tant qu'institution politique géographiquement circonscrite, tout autant que le concept de nation, conçu depuis le xx^e siècle comme son prolongement sociologique. Comme le rappelle Glick Schiller et Wimmer (2003) ou, un siècle plus tôt, Ernest Renan (1882), les États modernes

reposent en effet sur l'idée qu'ils sont composés d'un peuple, une entité ou une communauté plus ou moins homogène ou en tout cas partageant un ensemble de traits communs, qui se distingue des autres nations et qui se projette dans une destinée commune. C'est bien cela que mettent en cause les Roms : tenus en dehors des nations historiques européennes, ils n'ont pas davantage leur place dans l'espace de libre circulation construit par l'Union européenne.

La réflexion proposée entend en quelque sorte à aller au-delà des *cultural studies* pour dévoiler ce qui se joue derrière l'ethnicité. On cherche à comprendre comment certaines appartenances ou désignations peuvent faire sens pour les individus à certains moments tandis qu'elles s'effacent pour laisser la place à d'autres façons de vivre ensemble ou de faire groupe dans d'autres situations. La démarche proposée par Andreas Wimmer dans son ouvrage *Ethnic Boundary making* (2013), consistant à interroger les conditions sociales de production des groupes ethniques, est en cela une source d'inspiration. Le projet n'est pas seulement de déconstruire des catégories ethniques, mais d'observer la mesure dans laquelle l'ordre social repose sur des définitions identitaires dans certains contextes sociaux et institutionnels donnés. L'émergence d'une catégorie sociale étant le résultat de l'activité de multiples intervenants à différents niveaux, on interroge les processus par lesquels elle se construit. Qui sont les acteurs de ces catégorisations ? Où puisent-elles leurs ressources ? Dans quelles circonstances prennent-elles consistance ? Quelles incidences ont-elles sur le déroulement de l'action ? Quelles sont les possibilités d'émergence de nouvelles catégories ? Quels sont les liens entre ethnicisation et racisme ? Sont autant de questions auxquelles on tentera de répondre au cours de l'analyse. C'est en effet en s'intéressant à l'ensemble de l'activité de classification opérante au jour le jour que l'on peut mettre en balance le poids des divers processus qui organisent l'activité sociale. Il s'agit en d'autres termes d'examiner comment, en situation migratoire, des frontières

sociales s'érigent et se redessinent, mobilisant parfois, mais pas toujours, des références ethniques, voire raciales, en fonction d'un environnement donné et du sens que cela revêt pour les personnes en présence.

Peter Berger et Thomas Luckmann considéraient que la réalité sociale était susceptible de faire l'objet d'une activité génératrice de représentations qui, avec le temps, étaient tenues pour acquises ou, d'une certaine façon naturalisées (1966). Au contraire, on ne considère pas, ici, que les Tsiganes (ou les Roms) ne sont qu'un reliquat de leur histoire ; qu'ils charrient leur ethnicité comme un simple héritage qui les ostracise. On entend plutôt montrer que « le travail social de traçage des frontières » (Lamont, 2009, p. 437) repose certes sur le passé mais qu'il est tout à fait contemporain et se nourrit d'une certaine conjoncture. Il s'inscrit non seulement dans une Europe tournée vers un multiculturalisme à l'accent néo-libéral (Doytcheva, 2011) et où les mouvements xénophobes ont de plus en plus droit de cité (Betz, 2002 ; Ivaldi, 2015) ; mais il est également entretenu par les mobilisations pour la reconnaissance portées par ses élites et se confirme dans les interactions quotidiennes des sujets. Des observations fines soulignent que, de façon volontaire ou pas, les frontières entre ce groupe et la population majoritaire sont tracées et re-tracées, quotidiennement. Différents acteurs tentent de les infléchir dans un sens ou un autre et cette activité puise dans les registres disponibles des sociétés européennes. Ce qui nous intéresse n'est pas tant de parvenir à définir une ethnicité dont la substance est très labile ni même seulement de saisir les aléas des frontières ethniques, mais de comprendre par quels processus aujourd'hui, en Europe, certains individus sont maintenus aux marges des sociétés majoritaires ; comment, *in fine*, racialisation et exclusion sociale structurent les fanges les plus paupérisées de la grande Union européenne.

STRUCTURE DU TEXTE

Une première partie porte sur les labels « Roms » et « Tsiganes » et sur les enjeux dont ils sont l'objet. En Roumanie, la catégorie ethnique « Tsigane » (ou tzigane, țigan) est encore très couramment employée et elle est utilisée comme auto-désignation par les personnes interrogées en France. Pourtant, depuis une quinzaine d'années, elle est concurrencée par un autre ethnonyme : la connotation péjorative de ce vocable conduit, sous l'influence de la mobilisation des élites transnationales, à le remplacer progressivement par le terme « Rom », moins stigmatisé et qui permettrait de faire apparaître le lien entre de multiples groupes européens. Avec la désignation, ce sont non seulement les représentations mais également les contours de l'ethnie que le mouvement rom entend redessiner. La lutte contre la stigmatisation des Tsiganes, Gitans, Manouches, etc. passe par une activité de redécoupage et de redéfinition ethnique.

Dans un premier temps, on focalisera l'attention sur la catégorie « Tsigane » en Roumanie. Pour comprendre comment elle s'est construite au fil de temps, et saisir ce qu'elle désigne aujourd'hui, on reviendra sur son histoire. Depuis la période de l'esclavage jusqu'à celle de la transition dite post-communiste, en passant par la dictature, cette désignation n'a pas toujours été le révélateur d'une condition sociale identique. Ce n'est qu'en comprenant ces vicissitudes que l'on pourra saisir ce dont le terme « tzigane » est le nom. Ce détour permettra en outre de comprendre les tensions que cette catégorie entretient avec celle de « Rom » qui tendrait à la remplacer à l'échelle européenne.

Inspirée par la thèse de Nancy Fraser (2003), on examine ensuite l'émergence du mouvement rom transnational en l'abordant comme une quête simultanée de reconnaissance (culturelle) et de redistribution (sociale). On revient sur la structuration du mouvement et sur l'activité politique de ses leaders auprès des

institutions européennes. Il ne s'agit pas seulement, comme le raccourcit Ian Hacking (2008) dans sa critique de la démarche constructiviste, de postuler que le groupe tsigane et le groupe rom ne vont pas de soi ou ne sont pas des données naturelles, mais d'analyser les conditions qui ont favorisé la production d'une ethnicité nouvelle, celle des Roms, dans un espace européen plus favorable au multiculturalisme qu'à la lutte des classes.

À compter de la deuxième partie du texte, le focus est resserré sur la population enquêtée dans la région niçoise. Après avoir brièvement décrit les conditions d'enquête et le regard situé, en tant que femme, universitaire et membre d'un réseau associatif, qui fut celui de l'auteure, on décrit le groupe enquêté à partir de ses conditions de vie en France. L'objectif étant de ne pas réifier une catégorie ethnique, on montre que la population d'étude se définit à travers un certain nombre de caractéristiques sociales, dont l'expérience de la migration n'est qu'un aspect.

L'observation des pratiques et des discours de cette population permet d'explorer dans la troisième partie ce que les individus font des catégorisations auxquelles ils sont assignés. Comme Rogers Brubaker *et al.* qui, après avoir étudié l'argumentation des mouvements nationalistes roumains, se penchent sur la façon dont les identités mises en conflit dans l'espace politique sont vécues par les citoyens ordinaires, on examine l'« *everyday ethnicity* » des personnes rencontrées au cours de l'enquête (Brubaker, Feischmidt, Fox et Grancea, 2006). Si en quelques années les « Roms » ont remplacé les « Tsiganes » dans tout propos politiquement correct, le passage d'une catégorie à une autre n'est pas aussi fluide pour les sujets que l'on désigne ainsi. En Roumanie, beaucoup de Tsiganes ignorent, volontairement ou pas, cette nouvelle catégorisation. Leur condition sociale et leurs relations aux Gadjé² ne se sont pas transformées au point de remettre en cause leur identité.

2. Le *Gadjo* (pl. *Gadjé*) désigne le non-Tsigane en langue romani.

La migration, en revanche, comme tout passage d'une société à une autre, impose de se redéfinir. Mais ces mutations s'accompagnent, pour notre population d'étude, de la confrontation au projet Rom paneuropéen. En quittant leur pays d'origine et en s'installant (même temporairement) en France, ces migrants sont invités à se dessaisir de l'identité nationale roumano-tsigane pour devenir membre d'un vaste ensemble communautaire déployé sur toute l'Europe, auquel peu d'entre eux avaient jusqu'alors conscience d'appartenir. « Devenant Roms », ils subissent un nouveau racisme, étant notamment amalgamés aux Gens du voyage, mais accèdent simultanément à la protection offerte par un « leader rom » et bénéficient de l'appui d'un réseau associatif de « soutien aux Roms ». Chaque interlocuteur propose, à travers ses propres représentations, une définition du groupe d'appartenance supposé. Il s'agira d'observer dans quelle mesure et comment l'activité de classification sociale par divers acteurs « affecte » les individus ethnicisés (Jenkins, 2014a) et comment eux-mêmes s'en emparent et y répondent. En d'autres termes, on porte l'attention sur l'effet de boucle, le « *looping effect* » de la catégorisation (Hacking, 1995). La présence d'un camp-bidonville situé entre un foyer de travailleurs immigrés dans les années 1970 et une aire d'accueil des Gens du voyage permet notamment d'explorer les relations de voisinage et d'éclairer les affinités électives entre ces migrants et d'autres catégories, au-delà des solidarités suggérées par la grille de lecture ethniciste. On interroge alors l'existence d'un groupe social, la prégnance de sa caractérisation ethnique et la nature des frontières à l'œuvre dans leur expérience en France.

Après avoir souligné l'enchevêtrement des processus qui maintiennent cette population, comme d'autres, dans les marges de la société dominante, on propose, dans la dernière partie, d'analyser ce que les institutions françaises font en termes de catégorisation socio-ethnique. Les historiens comme les sociologues ont montré que le projet universaliste au fondement de la République française

est davantage un mythe fondateur qu'une réalité sociale (Fassin et Fassin, 2006 ; Spire, 2005 ; Weil, 2003) ; il n'en imprègne pas moins les acteurs, qu'ils soient usagers ou représentants des institutions. Cette ambivalence nous conduit à interroger, dans une dernière partie, ce que les relations avec l'État français, lui-même tiraillé entre le multiculturalisme européen d'un côté et sa propre conception de la nation indivisible, engendrent en termes de relations interethniques et de représentation de soi pour les individus racisés. Dans les propos de nos informateurs, la migration était souvent présentée comme une façon d'échapper à l'ostracisation des Tsiganes par l'État roumain ; la France et ses institutions étant perçues comme plus égalitaires. Une attention aux relations avec la police, l'école et les services sociaux fait apparaître les procédés subtils (ou non) par lesquels les frontières sociales sont simultanément combattues et entretenues par les services publics dans ce nouveau pays de résidence. L'analyse ne consiste pas à dénoncer un racisme d'État – qui par ailleurs travaille aussi à « l'intégration » de certains Roms – mais à comprendre par quelles voies ses institutions, même lorsqu'elles se veulent égalitaristes, renvoient aux yeux des usagers leur propre altérité, quelle que soit son origine. Celles-ci contribuent à former le regard des migrants non seulement sur la France mais également sur leur propre groupe d'appartenance et donc à se positionner en termes identitaires dans leur nouvel environnement. C'est la contribution des représentants de l'État, de l'instituteur au préfet, au processus de construction de la catégorie sociale « Rom » qui est ainsi abordée.

L'ensemble du texte entend montrer que l'altérité des Tsiganes ou des Roms n'est pas seulement le produit de leur socialisation dans un pays où ils furent serviles ; qu'elle ne tient pas uniquement à la valorisation de leur nation sans territoire par une élite et des institutions européennes engagées dans la défense des minorités ; qu'elle ne repose pas sur une clôture communautaire avérée ; qu'elle n'est pas qu'un produit de la xénophobie européenne ; qu'elle n'est

Introduction

pas entièrement contenue dans sa précarité économique et n'est pas le simple fruit des institutions. Mais que l'ensemble de ces processus intervient, au quotidien, dans le cloisonnement durable de ce qui est construit comme un groupe socio-ethnique. Revenant sur l'enchevêtrement des dynamiques sociales qui alimentent la marginalisation de notre population d'étude, la conclusion interroge le sens de sa racialisation, celle-ci étant entendue comme « principe généalogique et de représentation qui rapportent à l'origine et à la descendance des “mentalités” ou des “aptitudes” individuelles et collectives supposées » (Balibar, 2007, p. 163). On tente ainsi de répondre à la question judicieusement posée par John Hartigan : « *Once a subject like race has been deconstructed, how do we account for its enduring power in our lives?* » (Hartigan, 2005, p. 207).